

Pour les renouvellements à partir du 15 Janvier jusqu'au 31 Mars 2018

Pour les premières demandes à partir du 1^{er} Février jusqu'au 31 Août 2018

Pièces à fournir :

- Avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile récent (quittance de loyer, taxe d'habitation, facture de téléphone ou eau)
- Chèque de 6,00 € à l'ordre de : *Régie Prestations Personnes Agées MEAUX*
- **1 photo récente obligatoirement pour les nouvelles demandes ainsi que pour les renouvellements car le PASS est refait cette année**